



Lettre d'information n°4 - Avril - Mai - Juin 2013

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Votre établissement fait partie de Communauté « Décolâge ! ».

Voici quelques informations qui vous concernent directement, vous et votre équipe.

OU TROUVER DE L'INFORMATION SUR LA COMMUNAUTE « DECOLAGE ! » ?

Par cette lettre d'information

Elle parviendra régulièrement dans vos boîtes « courriel » administratives. Une semaine après sa publication, elle sera disponible sur le site « Décolâge ! ».

En contactant la cellule « Décolâge ! »

Vous vous posez des questions, vous avez une demande à formuler, une expérience à partager, des sujets que vous voudriez voir aborder,...

Alors, contactez-nous par courriel à l'adresse decolage@cfwb.be ou par téléphone au **02.690.82.17** ou **02.690.82.19**.

Nous nous ferons un plaisir de collaborer avec vous.

SOMMAIRE :

A. Informations utiles :

1. Les matinées d'information de mars 2013
2. « Décolâge » en fête !
3. L'accès à l'espace numérique de travail
4. Les formations IFC « Décolâge ! » de base et de suivi
5. Les formations Réseaux/PO et IFC en lien avec « Décolâge ! »

B. On a besoin de vous !

1. Appel à témoins pour « Télévision du Monde »
2. Appel à témoins pour la Fondation Roi Baudouin
3. Enquête pour la recherche « Analyse institutionnelle et organisationnelle de l'impact du projet « Décolâge ! »

C. Les acteurs intermédiaires et les acteurs globaux s'impliquent !

1. Le rôle du Service Général de l'Inspection et des Services de conseil pédagogique des différents réseaux
2. Réunions du « Coopère ! » et du « Copilote ! »
3. Formation au « Développement de la créativité en éducation et en formation » pour les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les professeurs en Haute-Ecole, section pédagogique
4. Engagement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le projet du CERI (OCDE° sur les « environnements pédagogiques novateurs »
5. Préparation de l'extention de la Communauté « Décolâge ! » aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années du primaire

A. Informations utiles

1. De nombreux participants aux matinées d'information « Décolâge ! » - Mars 2013

Plus de 500 participants ont assisté entre le 11 et le 21 mars, aux cinq matinées organisées respectivement à Namur, Bruxelles, Mons, Han-sur-Lesse et Liège afin d'informer les directions des écoles fondamentales et des CPMS ainsi que les enseignants, les agents des CPMS et tout public concerné par la problématique du redoublement et plus spécifiquement du maintien en 3e année maternelle.

Après une présentation des résultats des recherches menées par L'ULg et l'ULB, les différents partenaires du projet (le Cabinet de Madame la Ministre SIMONET, le Service Général de l'Inspection, l'Institut de la Formation en cours de carrière, les coordinateurs des Services de Conseil Pédagogique des différents réseaux d'enseignement et le Service Général de Pilotage du Système éducatif) ont présenté leur rôle et les actions menées dans le cadre du projet « Décolâge ! »

Les questions posées traduisent sans conteste le questionnement et l'implication des acteurs du terrain pédagogique dans la prise en charge de l'ensemble des mécanismes en lien avec le redoublement et le maintien.

2. « Décolâge ! » en fête le 26 août 2013 !

La Ministre Marie-Dominique Simonet invite toutes les équipes membres de la Communauté « Décolâge ! » à venir partager un moment convivial et humoristique à La Marlagne, le lundi 26 août 2013, de 14h à 17h.

Ce sera l'occasion pour tous les acteurs locaux de se rencontrer « en chair et en os », de rencontrer les acteurs intermédiaires (inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs) et d'échanger sur les actions entreprises, les obstacles rencontrés, les convictions et souhaits pour l'avenir.

Une circulaire sera envoyée prochainement avec le programme précis de l'après-midi.

3. L'accès réservé à l'espace numérique de travail « mENTEos-Décolâge ! »

La plateforme « mENTEos » est accessible pour les membres de la Communauté « Décolâge ! » qui souhaitent partager leurs expériences et leurs compétences au travers d'un outil d'échange et de collaboration. Chaque direction d'établissement faisant partie de la Communauté est personnellement invitée par courriel à communiquer la liste des membres de l'équipe qui auront accès à l'espace de travail.



Pour faciliter les premiers pas dans l'ENT, un document sera envoyé à chaque membre inscrit. Il a pour but d'amener chaque utilisateur à prendre connaissance des premiers documents postés sur la plateforme.

En cas de problème d'accès ou de difficulté à s'appropriier l'outil, n'hésitez pas à contacter la cellule de coordination « Décolâge » soit par courriel à l'adresse decolage@cfwb.be ou par téléphone aux numéros : **02.690.82.17** et **02.690.82.19**.

4. La formation IFC « Décolâge ! : comment partir du « déjà-là » de l'élève pour le faire progresser ? » et la formation de suivi

Depuis septembre 2012, 31 sessions de formation de type hybride (2 jours en présentiel et 1 jour à distance) ont été organisées par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC). Près de 600 personnes ont participé à cette formation. Parce que la Communauté « Décolâge ! » vise la mise en œuvre collective d'une dynamique au sein des établissements, un enseignant ne pouvait pas s'y inscrire de manière individuelle, mais par trio ou quatuor composé au moins d'un(e) enseignant(e) de maternel, d'un(e) enseignant(e) primaire (P1 ou P2), de la direction et/ou un agent PMS.

A partir de septembre 2013, tenant compte des leçons tirées de l'évaluation faite tant par les participants que par les formateurs, l'IFC proposera de consacrer 4 jours à la formation de base « Décolâge ! : comment partir du « déjà-là » de l'élève pour le faire progresser ? » (3 en présentiel et 1 à distance) afin de mieux travailler l'ensemble des 4 axes suivants: 1 - L'enfant lui-même, les mécanismes de l'apprentissage ; 2 - La matière : les cadres d'analyse ; 3 - L'enseignant : sa posture, sa médiation ; 4 - le transfert dans la classe et dans l'école.

Par ailleurs, en année 2, des formations de « suivi » seront également proposées, portant notamment sur la différenciation (voir point 5 ci-dessous).

5. Les formations Réseaux/PO et IFC en lien avec la Communauté « Décolâge ! »

Les opérateurs de formation des Réseaux et des PO, ainsi que l'IFC, se sont engagés à identifier dans leur catalogue de formation les formations dont la problématique est liée à la Communauté « Décolâge ! ». Ces modules seront identifiés par le logo suivant :



B. On a besoin de vous !

1. Appel à témoins pour « Télévision du Monde »

L'équipe de tournage de "Télévision du Monde" cherche des écoles et centres PMS disposés à témoigner de leurs actions et de leurs projets, de leur vision du redoublement et du soutien à la réussite des élèves, dans le cadre de vidéos-clips qui seront diffusés sur La 3 sous le titre "En école, redoubler... de confiance!".

Si vous êtes intéressés à témoigner et à recevoir l'équipe de tournage chez vous, merci de vous signaler au plus vite à decolage@cfwb.be.

2. Appel à témoins pour la fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin cherche des écoles et centres PMS disposés à échanger avec les équipes qui ont participé aux 3 journées d'intervention « Ecoles maternelles et familles défavorisées » proposées par la Fondation Roi Baudouin, lors de l'événement que cette dernière organise en novembre 2013 en partenariat avec le Cabinet de la Ministre Simonet.

L'objectif de cette journée est de partager des pistes de réflexion et d'action pour le développement de relations de confiance entre écoles et familles en situation de précarité, favorables à un meilleur accompagnement des enfants dans leurs apprentissages.

Si vous êtes intéressés à témoigner d'une pratique concrète sur ce thème, merci de vous signaler au plus vite à la Fondation Roi Baudouin : Madame Anne-Françoise Genel (mail : genel.a@kbs-frb.be – 02/549 02 26).

3. Enquête par questionnaire pour la recherche « Analyse institutionnelle et organisationnelle de l'impact du projet « Décolage ! »

Un échantillon d'écoles et de centres PMS membres de la Communauté « Décolage ! » seront sollicités pour répondre à une enquête par questionnaire, afin d'évaluer l'impact de la dynamique « Décolage ! » sur les représentations et pratiques des acteurs scolaires, dans le cadre de la recherche menée par Caroline Letor et Vincent Dupriez sur l'analyse institutionnelle et organisationnelle de l'impact du projet « Décolage ! ».

Merci de réserver un accueil enthousiaste à cette enquête !

Les réponses à ces questionnaires seront traités par les chercheurs avec toutes les garanties de confidentialité des recherches scientifiques.

C. Les acteurs intermédiaires et les acteurs globaux s'impliquent !

1. Le rôle du Service Général de l'Inspection et des Service et Cellules de conseil pédagogique des différents réseaux

Le Service Général de l'Inspection

Intervention de Madame Rita AUPAIX, Inspectrice, représentante du Service général de l'Inspection lors des matinées d'information de Mars 2013

« Les missions de l'inspection sont régies par le Décret du 8 mars 2007 qui, en son article 6, définit le contenu du travail de l'inspection.

Les inspecteurs sont chargés prioritairement de l'évaluation du niveau des études mais aussi de la collaboration avec le service de Pilotage, les Hautes Ecoles, l'organisme de formation en cours de carrière, de dispenser des conseils en lien avec les constats posés entre autres choses.

Ce travail se fait en référence au Décret Missions de l'école du 24 juillet 1997 qui est un réel cahier des charges pour le monde enseignant.

Les domaines d'investigation dans les classes sont également définis.

Il y a des missions communes à tous les inspecteurs, maternels et primaires et de toutes les régions de la FWB, précisément pour l'année scolaire en cours, il s'agit de Savoir parler / savoir écouter ainsi que des concepts soit le concept de respiration, soit le concept d'aire ou encore le concept de fractions suivant les zones d'inspection.

D'autres missions ciblées suivant les besoins identifiés sont également programmées.

Il s'agit pour 2012/2013 : les élèves en difficulté, l'immersion linguistique, l'éducation artistique et le concept de démocratie. Ces missions sont menées en synergie avec d'autres services d'inspection : l'inspection de l'enseignement spécialisé, l'inspection de l'enseignement artistique, de l'enseignement secondaire mais aussi entre les membres d'un même service : l'inspection de l'enseignement fondamental ordinaire avec l'inspection du cours de morale et l'inspection du cours de seconde langue.

En ce qui concerne le projet « Décolâge ! », quel est le rôle de l'inspection ?

Je viens volontairement de vous citer tous les types d'investigations prévus et vous remarquerez qu'il n'y a pas de rapport spécifique « Décolâge ! ». Le rapport « élèves en difficulté » se centre évidemment sur des problématiques proches du projet mais ce n'est en rien un rapport « Décolâge ! ». Il n'y aura pas de rapport fait par l'inspection concernant ce projet, ni cette année scolaire, ni l'année scolaire prochaine.

Le rôle de l'inspection dans le projet « Décolâge ! » est une fonction d'aide, d'accompagnement et non de contrôle. Ce rôle est clairement précisé dans la circulaire de Madame la Ministre Simonet :

L'inspection sera attentive à la mise en œuvre...

Elle veillera à soutenir les écoles, aidera à évaluer les progrès, à identifier les difficultés et à vaincre les obstacles.

L'inspection est bien ici un *partenaire* parmi d'autres.

Cependant, pour être tout à fait complète, être inscrit dans « Décolâge ! » n'est pas une immunité contre les rapports d'inspection...

Il n'y aura pas de rapport spécifique mais dans le cadre des missions déjà énumérées, l'inspection portera un regard attentif, bienveillant, constructif, ce qui ne vient peut-être pas spontanément à l'esprit quand on parle d'inspection...

Les enseignants ont cependant réellement besoin de ce regard positif et attentif.

Les chercheurs insistent unanimement sur l'importance de renforcer la confiance en soi de l'apprenant, valeur essentielle de notre école définie par le décret missions. Ils nous ont parlé de la démarche

diagnostique positive qui consiste à voir ce que l'élève sait déjà et sait déjà faire pour lui proposer de progresser.

Cette démarche diagnostique positive est valable également pour les enseignants. Mettre en évidence les bonnes pratiques, voir ce que l'on fait déjà bien dans les classes en matière de différenciation, d'évaluation formative, de continuité sont des points d'ancrage dont l'inspecteur doit s'emparer pour proposer aux enseignants d'aller plus loin en s'éloignant des constats de carence peu porteurs de volonté de changement.

Nous devons probablement tous réfléchir à ce que suppose une communauté d'apprenants telle qu'envisagée par « Décolâge ! ». Qui la compose ? Quel est le rôle de chacun des partenaires ?

Je crois beaucoup en cette Communauté « Décolâge ! » pour parvenir, chacun avec la responsabilité qui est la sienne, à mener à bien notre mission commune à tous : **Améliorer l'apprentissage de nos élèves.** »

Les Service et Cellules de conseil pédagogique

Dans leurs missions d'accompagnement des équipes éducatives autour des thématiques pédagogiques, les conseillers pédagogiques des différents réseaux sont naturellement concernés par la réflexion autour de toute forme d'alternative au maintien ou au redoublement d'élèves.

Ils sont informés et préparés à soutenir tous les projets visant cet objectif pédagogique.

Ils peuvent être sollicités pour :

- Informer
- Sensibiliser
- Soutenir l'élaboration d'un plan d'action
- Réfléchir aux alternatives et pratiques innovantes

Chacune de ces actions nécessitera la réunion et la mise en réseau de plusieurs acteurs (membres d'une équipe pédagogique, soutien extérieur) afin d'aborder le projet dans toutes ses dimensions.

2. Réunions du « Coopère ! » et du « Copilote ! »

Le « Coopère ! », comité opérationnel de la Communauté « Décolâge ! », se réunit mensuellement : Service général de l'Inspection, Coordinatrices pédagogiques des Réseaux et PO, IFC, Service général du pilotage et Cabinet de la Ministre y partagent les retours du terrain et prennent des décisions afin de soutenir la dynamique d'échange et de collaboration. Le « Coopère ! » vous informe régulièrement par cette lettre d'information des décisions prises.

Le « Copilote ! », Comité de pilotage de « Décolâge ! » s'est réuni 3 fois en 2012-2013 afin de partager les objectifs et la stratégie de la Communauté « Décolâge ! ». Les syndicats, les associations de parents, les Réseaux et les PO, les Ministres Vice-présidents de la FWB y sont représentés, en plus de l'Inspection générale, l'IFC, du Service général du pilotage et du Cabinet de la Ministre de l'enseignement. Leur soutien à la dynamique de la Communauté « Décolâge ! » est manifeste. Ils y affirment l'importance de donner du temps aux équipes éducatives pour transformer leurs pratiques pédagogiques et leur regard sur l'enfant.

3. Formation au « Développement de la créativité en éducation et en formation » pour les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les professeurs en Haute-Ecole, section pédagogique

Durant trois jours, Inspecteurs, conseillers pédagogiques et professeurs en hautes-écoles, sections pédagogiques ont participé en nombre à une formation sur « le développement de la créativité en éducation et en formation », subventionnée par le Ministre de l'économie, Jean-Claude Marcourt et la Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale, Marie-Dominique Simonet, afin d'être sensibilisés au soutien à apporter aux initiatives des acteurs locaux et à leur créativité.

La première journée a été consacrée à la présentation d'un cadre de réflexion envisageant les concepts d'innovation et de créativité.

L'émergence de ces deux concepts comme axes incontournables en éducation tend à mettre en évidence que la notion de compétence dépasse largement la seule dimension cognitive. Les attendus de la société du 21^e siècle impliquent davantage l'« apprendre à apprendre » pour résoudre des situations-problèmes et la maîtrise des processus de communication que la connaissance « brute » même si cette dernière reste indispensable pour charpenter tout l'édifice.

Dans une telle approche, il ressort notamment que le rôle attribué à l'erreur et à sa gestion occupe une position centrale dans tout processus d'apprentissage

Les deux journées suivantes se sont articulées autour d'ateliers spécifiques envisageant les aspects plus pratiques de l'innovation et de la créativité en éducation..

4. Engagement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le projet du CERI (OCDE) sur les « environnements pédagogiques novateurs »

La Ministre Marie-Dominique Simonet engage la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le projet « Environnement pédagogiques novateurs » du Centre de recherche et d'innovation en éducation (CERI) de l'OCDE.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a été sélectionnée avec 4 autres systèmes scolaires (Nouvelle-Zélande, Colombie britannique (Canada), Pérou, Afrique du Sud) de l'OCDE pour analyser dans le « laboratoire de changements pédagogiques » le processus de pilotage de la communauté « Décolâge! ».

Les échanges d'expériences avec ces 4 autres systèmes scolaires apporteront des éléments méthodologiques essentiels à la régulation d'une réforme comme celle que « Décolâge ! » initie.

5. Préparation de l'extention de la Communauté « Décolâge ! » aux 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années du niveau primaire

La communauté « Décolâge ! » offre l'opportunité de proposer des alternatives crédibles et praticables au maintien en 3^e année maternelle et dans les deux premières années du parcours primaire. Cependant, s'arrêter à ce stade sans prendre en considération les étapes suivantes pourrait altérer sérieusement tous les effets positifs d'une telle dynamique.

Dès lors, il convient de réfléchir à la suite et aux propositions qui peuvent déjà être formulées à l'intention des membres des équipes éducatives évoluant en 3^e et 4^e années primaires, voire même, en 5^e et 6^e années.

L'étude PIRLS menée par l'Association internationale pour l'Evaluation du Rendement scolaire va nous permettre d'initier des actions visant le début de la seconde étape.

« PIRLS propose une évaluation organisée de façon cyclique (tous les cinq ans) et a pour objet d'étude : la littératie définie comme « la capacité de comprendre et d'utiliser les formes de langage écrit requises par la société ou valorisées par l'individu. En d'autres termes, PIRLS va s'intéresser à la lecture comme processus actif et interactionnel¹ ».

¹ Dupont, V. ; Hindryckx, G. ; Schillings, P. (2013). Progress in International Reading Literacy Study. Rapport intermédiaire

La dernière épreuve organisée en 2011 livre ses résultats. Sur base d'erreurs fréquemment commises par les élèves, l'équipe de recherche de l'ULg qui est en charge du dossier proposera un outil à destination des enseignants. L'objectif poursuivi par les chercheurs vise à décrire et à illustrer les processus de compréhension qui ont constitué des obstacles pour les élèves de 4^e année lors de l'enquête PIRLS 2011.

Dès que l'outil sera validé par le comité de suivi de recherche, il sera mis à disposition des membres de la communauté « Décolâge ! », ouvrant de la sorte, une voie vers la deuxième étape du tronc commun.

Parallèlement, un travail sur les pistes didactiques des épreuves externes est toujours en cours au Service général du Pilotage du Système éducatif.

Comme vous pouvez le constater, discrètement, « Décolâge ! » se prépare à franchir une nouvelle étape au profit de tous.

Il est toujours temps de rejoindre la communauté.

En attendant de vous retrouver prochainement, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.